



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

compétences

Question écrite n° 80861

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le fait que, le 21 mai 2010, l'association des Maires ruraux de France a publié un communiqué de presse concernant la réforme des collectivités territoriales. Dans celui-ci, elle déplore à juste titre l'insuffisance de la concertation, notamment pour prendre en compte la spécificité des petites communes en zone rurale. Ce communiqué indique notamment : « L'AMRF, mobilisée depuis près d'un an contre les menaces que le projet de loi de réforme des collectivités territoriales fait peser sur les communes rurales, est scandalisée par l'accélération du calendrier législatif qui se profile et qui n'est qu'une manoeuvre pour esquiver le débat démocratique sur un sujet important et très controversé ». Elle lui demande si le Gouvernement envisage de rétablir un calendrier législatif plus satisfaisant afin d'avoir un débat parlementaire répondant aux préoccupations susvisées.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire est invitée à se rapporter à la réponse à la question n° 13727 (Journal officiel Sénat) posée le 3 juin 2010.>

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80861

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6528

Réponse publiée le : 7 septembre 2010, page 9740